

PRESENTATION SYNTHETIQUE DES AXES 1, 2 ET 4 DU PO FSE ETAT 2014-2020

31/12/2017

Axes	Objectif spécifique	Résultat attendu	FSE	Types d'actions	Public	Bénéficiaires	Indicateurs Résultats	Indicateurs réalisation
	OS 1.1- Favoriser l'accès et le retour à l'emploi des publics les plus éloignés particulièrement des demandeurs d'emploi de plus de 2 ans, femmes, seniors et inactifs de plus de 30 ans	* Augmentation du nombre de bénéficiaires d'un accompagnement personnalisé	19 000 000,00	<p>Ø Actions expérimentales et innovantes d'accompagnement individualisé des demandeurs d'emploi et des inactifs insuffisamment pris en compte dans la pratique du droit commun...) avec pour objectifs de proposer des réponses adaptées, différenciées, réactives,</p> <p>Ø Actions coordonnées des acteurs du service public de l'emploi afin de favoriser la mise en relation des demandeurs d'emplois avec les employeurs (personnalisation de l'accompagnement, formation à l'accompagnement des TPE/PME, actions de renforcement de la connaissance du monde de l'entreprise),</p> <p>Ø Actions d'accompagnement à la mobilité professionnelle des demandeurs d'emplois et des inactifs dans les régions Caraïbe, Europe et à l'international,</p> <p>Ø Actions de consolidation de projets professionnels et de placement à l'emploi (appropriation de techniques de recherche d'emploi, prospection intensive, valorisation des atouts et des acquis professionnels...),</p> <p>Ø Actions pour le recrutement pérenne des seniors,</p> <p>Ø Actions d'aide à la reprise d'activité des femmes par le développement de dispositifs collectifs de garde d'enfant,</p> <p>Ø Actions de soutien à l'évaluation et à l'ingénierie d'accompagnement et de formation des emplois aidés.</p>	les inactifs les moins qualifiés, les chômeurs et parmi ces catégories les chômeurs de longue durée, les femmes, les seniors et les jeunes de moins de 26 ans sont prioritaires.	Organismes Paritaires Collecteurs agréés (OPCA), Organismes de Formation, Pôle emploi, URASS, AGEFIPH, Chambres consulaires, LADOM, DIECCTE, Associations, Entreprises, Organisations professionnelles, EPCI, Maison de l'emploi, ...	111 - Participants engagés dans la recherche d'un emploi ou exerçant un emploi y compris à titre indépendant, au terme de leur participation. 112 - Nombre de bénéficiaires de prestations innovantes d'accès et de retour à l'emploi	C001 - Chômeurs, y compris les chômeurs de longue durée 113 - Nombre de personnes relevant des publics prioritaires accompagnés 114 - Nombre de participants orientés vers une mobilité professionnelle caribéenne, internationale ou européenne.
Axe 1 - Soutenir et accompagner l'accès à l'emploi	OS 1.2 - Augmenter le nombre de jeunes NEETS accompagnés en ciblant les jeunes n'ayant pas bénéficié de solutions positives depuis 2 ans et les jeunes de 24 ans à 30 ans sans diplôme	* Augmenter le nombre de jeunes accompagnés via un accompagnement personnalisé et donc à travers des services et prestations adaptés à leur situation. * Concentrer les efforts sur ceux qui en ont le plus besoin.	15 500 000,00	<p>1) Actions d'accompagnement à l'insertion des jeunes :</p> <p>Ø Actions innovantes de repérage des NEETS inactifs proposant une orientation soit vers des actions de droit commun soit vers des actions personnalisées ;</p> <p>Ø Actions expérimentales et innovantes de personnalisation et de renforcement de l'accompagnement des jeunes : développement des dispositifs passerelles pour favoriser l'entrée dans le milieu professionnel (acquisition des savoirs être dans l'entreprise, connaissance de l'entreprise et des métiers, apprentissage des savoirs de base), actions de suivi dans la formation ou l'emploi (ex parrainage des jeunes).... ;</p> <p>Ø Actions et dispositifs de deuxième chance, de pré qualification et de qualification (type RSMA, E2C) ;</p> <p>Ø Aides visant à favoriser la mobilité géographique (régionale, nationale, européenne ou internationale);</p> <p>Ø Actions innovantes d'échanges de savoirs, de pratiques et de compétences à l'international (chantiers de coopération internationale, VIE)</p> <p>2) Actions d'aide à la structuration de l'accompagnement :</p> <p>Ø Actions d'ingénierie de parcours innovants de formations adaptées au tissu économique local pour les jeunes en emplois aidés ;</p> <p>Ø Actions de professionnalisation des acteurs de l'insertion des jeunes : personnalisation de l'accompagnement, formation à l'accompagnement des TPE ;</p> <p>3) Dispositifs spécifiques pour les jeunes de 26 à 30 ans :</p> <p>Ø Expérimentation de l'extension aux jeunes de 26 – 30 ans des dispositifs Etat d'accompagnement vers et dans l'emploi (CIVIS renforcé,...) L'ensemble des actions pressenties revêtent un caractère curatif, c'est-à-dire qu'elles s'inscrivent en aval des parcours des NEETS et ne concourent pas à des actions de prévention.</p>	Jeunes inactifs, Jeunes suivis de 18 à 25 ans en particulier ceux pour lesquels il n'y a pas de solutions positives depuis plus de 2 ans, Jeunes de 24 à 30 ans sans diplômes.	Missions locales, Pôle Emploi, LADOM, Cap emploi, Organismes de formation, Associations, Structures de prévention spécialisée, Collectivités, RSMA, DIECCTE, Syndicats professionnels, ...	121 - Nombre de jeunes NEET suivant des études ou une formation au terme de leur participation	122 - Nombre de participants de moins de 30 ans (IS) 123 - Nombre d'acteurs de l'insertion des jeunes NEETS ayant participé à une formation qualifiante

<p>Axe 2 - Anticiper et accompagner les mutations économiques pour favoriser l'adaptation des travailleurs, la compétitivité des entreprises et l'emploi</p>	<p>OS 2.1 - Accroître la fréquentation des programmes de formation et la participation aux actions de gestion prévisionnelle de l'emploi et des compétences</p>	<p>* Améliorer la prise en compte par l'ensemble des acteurs des enjeux relatifs à la gestion prévisionnelle des emplois et des compétences ; * Améliorer le dialogue social et les conditions de travail des salariés.</p>	<p>6 856 000,00</p>	<p>∅ Actions de sensibilisation, de promotion, de formation et de soutien au dialogue social et à l'amélioration des conditions de travail notamment la formation des partenaires sociaux sur l'application du droit et à la négociation collective ; ∅ Etudes et expérimentations sur les relations et les conditions du travail ; ∅ Actions innovantes de structuration des entreprises, secteurs, filières (diagnostics concertés, groupements d'entreprises, groupement d'employeurs, démarches de GPEC individuelle, collective, territoriale ou intergénérationnelle...); ∅ Actions d'accompagnement des responsables des TPE-PME (renforcement de la capacité managériale, appui conseil pour les actions innovantes de mutualisation, financement de l'accompagnement via les réseaux d'entreprises...)</p>	<p>Employeurs particulièrement les TPE/PME, Partenaires sociaux</p>	<p>OPCA, Organismes de formation, ARACT, Associations, Chambres Consulaires, CRESS, Entreprises, particulièrement les TPE/PME, Groupements et réseaux d'entreprise, Organisations professionnelles, ...</p>	<p>21 - Nombre de participants bénéficiaires d'actions, d'anticipations et de gestion des mutations</p>	<p>211 - Nombre d'entreprises participant à des actions d'amélioration des conditions de travail et de GPEC</p>
	<p>OS 2.2 - Accroître la fréquentation des programmes de formation des salariés qui en bénéficient le moins : salariés des TPE-PME, les moins qualifiés, les femmes et les seniors.</p>	<p>* Améliorer l'accès à la formation des salariés des TPE-PME, notamment des salariés les moins qualifiés, des salariés de plus de 54 ans, des femmes, des travailleurs handicapés, des salariés en situation d'emploi instable (contrats à durée déterminée, contrats aidés, intérim...).</p>	<p>9 000 000,00</p>	<p>∅ Actions individuelles et collectives de formation à la maîtrise des savoirs de base et des compétences clés ; ∅ Actions individuelles et collectives de formation certifiante et qualifiante des salariés les plus fragilisés en lien avec les besoins du tissu économique local ; ∅ Etudes portant sur la meilleure définition des besoins en formation ; ∅ Actions concourant au développement de la validation des acquis de l'expérience,...</p>	<p>Salariés</p>	<p>OPCA, Organismes de formation, ARACT, Associations, Chambres Consulaires, CRESS, Entreprises, particulièrement les TPE/PME, Groupements et réseaux d'entreprise, Organisations professionnelles, ...</p>	<p>22 - Nombre de participants obtenant une qualification ou suivant des études ou une formation au terme de leur participation</p>	<p>C005 - Personnes exerçant un emploi, y compris les indépendants 212 - Nombre de participants salariés dans une TPE n'ayant pas eu de formation depuis au moins deux ans</p>
<p>Axe 4 - Lutter contre l'abandon scolaire et promouvoir l'accès à un enseignement préscolaire, primaire et secondaire de qualité pour tous</p>	<p>OS 4.1 - Diminuer le nombre de décrocheurs et de jeunes en échec scolaire</p>	<p>* Diminuer le nombre de décrocheurs et de jeunes en échec scolaire</p>	<p>4 706 274,00</p>	<p>∅ Dispositifs visant à réduire l'échec et le décrochage scolaires (classes relais, internat relais, dispositif PARLER, Groupe de prévention de décrochage scolaire et réseau FoQualE) ; ∅ Actions visant le développement de compétences et l'insertion des jeunes décrocheurs par et dans le numérique ; ∅ Accompagnements individualisés pour la re-scolarisation, la resocialisation, la remobilisation des savoirs de base...; ∅ Actions de coordination visant au suivi des décrocheurs vers la remobilisation des savoirs de base et l'insertion professionnelle .</p>	<p># Elèves de 6ème rencontrant des difficultés d'apprentissage et de comportement, - # Elèves de collège, de lycée général et technologique, de lycée professionnel, de lycée polyvalent, confrontés à une difficulté pouvant se traduire par du décrochage, # Elèves pris en charge dans un dispositif relevant de la Mission de Lutte contre le Décrochage Scolaire (MLDS), # Jeunes non scolarisés souhaitant bénéficier d'une re-scolarisation avec en perspective un accès à une qualification, # Jeunes décrocheurs sortis du système scolaire sans la qualification préparée.</p>	<p>Education nationale, Associations, Collectivités, Etablissements publics, ...</p>	<p>411 - Taux annuel de jeunes (15-24 ans) sortant du système éducatif sans la qualification préparée 412 - Taux d'élève en situation de décrochage scolaire</p>	<p>413 - Nombre d'élèves en difficultés accompagnés en 6ème ; 414 - Nombre de décrocheurs participant à des actions de prévention, de décrochage, de formation, d'insertion ou d'accès à l'emploi</p>